

Action communautaire autonome

Une pratique québécoise génératrice de justice sociale!



«L'action communautaire est une action collective fondée sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie. [...] elle vise l'**amélioration du tissu social et des conditions de vie** ainsi que le développement de potentiels individuels et collectifs. Ces organismes apportent une **réponse à des besoins exprimés par des citoyens et citoyennes** qui vivent une situation problématique ou qui partagent un objectif de mieux-être commun. Elle témoigne d'une **capacité d'innovation** par les différentes formes d'intervention qu'elle emprunte et se caractérise par un mode organisationnel qui **favorise une vie associative axée sur la participation des personnes et la délibération.**»¹

Les caractéristiques de l'action communautaire autonome ont été définies pour la première fois en 1996 par le communautaire dans le cadre de l'adoption des principes d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome. L'adoption en 2001 de la Politique gouvernementale – [L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec](#) a donné lieu à une définition précise de l'action communautaire autonome à partir de huit critères;

Les quatre (4) premiers critères s'adressent à l'ensemble des organismes d'action communautaire²:

1. être un organisme à but non lucratif (OBNL);
2. être **enraciné** dans la communauté;
3. entretenir une **vie associative et démocratique**;
4. être **libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations**.

S'ajoutent quatre (4) critères supplémentaires pour les organismes d'action communautaire **autonome** (ACA) :

5. avoir été constitué à l'**initiative des gens de la communauté**;
6. poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la **transformation sociale**;
7. faire preuve de **pratiques citoyennes et d'approches globales de la personne**
8. être dirigé par un **conseil d'administration indépendant** du réseau public.

L'ACA s'exerce dans les 4000 organismes communautaires du Québec à différents niveaux d'autonomie, pour réaliser une mission définie par leurs propres membres, les citoyens, et non par l'État. Il s'agit d'une alternative aux services de l'État dans une approche non experte, non standardisée, plus flexible et distanciée de l'approche de la charité, cela, en tenant compte des droits humains. Elle donne naissance à plusieurs innovations sociales, passant par les premiers CLSC, les comités de citoyens, des Commissions, les maisons pour femmes, les groupes environnementaux, les CPE, etc., initiatives que le gouvernement n'aurait pu mettre en place par lui-même **sans nos revendications**. C'est pourquoi la fibre militante mérite d'être entretenue et que la critique du système demeure essentielle à l'ACA, dans une visé de transformation sociale.

Cette approche se traduit dans une **multitude d'actions et de stratégies** : le renforcement du potentiel, la participation sociale, la prise en charge individuelle et collective, la transformation sociale, etc. Les organismes communautaires autonomes agissent en prévention par ce qu'ils font (aide, soutien, activités, etc.), par comment ils le font (en impliquant les personnes, en renforçant leur potentiel, en leur redonnant une place, un pouvoir, etc.), et par ce qu'ils sont (collectif, démocratique).

Qu'est-ce que la **Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)**?

C'est un regroupement de près de 90 organismes communautaires autonomes de l'Outaouais qui œuvrent dans une multitude de secteurs réunis autour d'une mission : Défendre et promouvoir l'action communautaire autonome (ACA). À ce titre, la TROCAO est l'interlocuteur privilégié du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSSO).

¹ [Cadre de référence en matière d'action communautaire \(2004\)](#)

² [L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec \(2001\)](#)